

## Pour une nouvelle traduction de 2 Th 2, 6-7

Suite à la lecture de l'étude par G. Rouiller du chapitre 2 de la seconde épître aux Thessaloniens<sup>1</sup>, il est impossible désormais de retenir (pour traduire le mot *katéchon*) le sens d'« empêcheur » du Mal, de « retardateur » de l'action de l'Antéchrist, de « repoussoir » des assauts de l'Ennemi. Le choix du verbe « retenir » pour traduire *katéchô* apparaît à la longue plus qu'embarrassant ; l'ambiguïté de l'usage courant de l'expression « celui qui retient » brouille, à l'envi, les distinctions, entre les figures du bien et du mal. Car « celui qui est censé retenir » par son action même le déploiement des forces maléfiques les « conserve » de facto en ce monde. En retenant le Mal, le katéchon, faute de l'éradiquer, le pérennise... On ne peut refouler ce que l'on retient ; d'où l'absurdité de l'action supposée engagée ; dans ce cas précis, par le fait même du vocabulaire choisi, il ne peut y avoir d'extériorités opposées entre retenu et retenant. Ce qui signifie qu'avec le verbe *katéchô*, on ne peut pas opposer un « Retenant » à celui qu'il retiendrait : ils font corps ! Donc, dans le cadre de 2 Th 2, le *Retenant* est maléfique.

Ainsi le Katéchon **n'empêche** rien, comme l'a parfaitement compris Grégoire Rouiller, qui nous confirme aussi que le verbe *katéchô* n'a pas reçu une seule fois dans la Septante l'assignation **d'empêcher** quoi que ce soit : « Nous pourrions également constater que la LXX ne connaît jamais le sens **d'empêcher** pour notre verbe, mais toujours celui de posséder, d'entrer en possession (de terres, de villes, de royaumes, par exemple), de s'emparer de et de conserver le pouvoir. Ainsi tenant compte de la signification fondamentale du verbe (posséder pleinement), [...] le katéchon/ôn n'est rien d'autre que l'apostasie en ses incarnations successives et concrètes. »<sup>2</sup>

Nous vous proposons donc de renoncer à traduire le verbe *katéchô* par « retenir », en lui substituant l'action de « posséder ». Dans le contexte de la Seconde aux Thessaloniens, c'est de « possession démoniaque » dont il s'agit.

Nous allons ici en fournir la preuve philologique, que viendra renforcer l'argument eschatologique porté par l'Apôtre Paul à l'attention des Thessaloniens. Il n'y aura plus alors de raisons pour nous autres aujourd'hui d'avouer notre impuissance face à la compréhension d'un passage que seuls les contemporains de l'Apôtre auraient été susceptibles d'entrevoir. L'enjeu, dès lors que la traduction est restaurée dans son exactitude, redevient porteur d'une réalité de foi qu'il nous faut urgemment réintégrer.

Ouvrons à nouveau le dictionnaire Bailly, et découvrons d'autres définitions du verbe :

→ **Katéchô** || **A III** posséder *c.à.d.* **1** détenir : *sôdzein aper an apas kataschôsi*, ISOCR. 283 d, conserver ce qu'une fois ils ont pu avoir en leur possession || **2** occuper (un lieu, l'Olympe, *etc.*) *surt. en parl. des dieux*, EUR *Ion* 222 ; SOPH. *Ant.* 609.

Le verbe signifie « occuper un lieu », et en particulier, concernant les dieux, « occuper l'Olympe ». N'oublions pas que les récipiendaires de l'épître étaient grecs, et pour la grande majorité d'entre eux issus du paganisme ; les Thessaloniens, ici interpellés, étaient d'anciens adorateurs d'idoles, des polythéistes fraîchement convertis par saint Paul au culte du Dieu unique. Ils viennent

---

<sup>1</sup> Grégoire Rouiller, « Le mystère d'iniquité (Étude de 2 Th 2, 1-17) » in *Échos de Saint-Maurice*, 1972, tome 68 : <http://www.aasm.ch/pages/echos/ESM068012.pdf> ou : <http://www.hypallage.fr/theo/Rouiller.pdf>

<sup>2</sup> G. Rouiller, *Ibid.*

tout juste de désert le service des dieux de l'Olympe pour embrasser l'Évangile de Jésus Christ. Le Mont Olympe se situe au nord de la Grèce, en Thessalie. Alors qu'ils prennent connaissance de ce que leur écrit Paul, les Thessaloniciens n'ont qu'à lever les yeux pour apercevoir au loin les contreforts de la célèbre montagne, dont Zeus « occupe » (*katéchôn*) le sommet. L'association d'idées et d'images est évidente si l'on se remet en mémoire le verset 4, dans lequel Paul leur évoquait la figure à venir de « celui qui s'élève au-dessus de tout ce qui s'appelle dieu ou objet de culte, jusqu'à s'asseoir en personne dans le Temple de Dieu, se donnant lui-même comme Dieu... »<sup>3</sup>

C'est contre un « super Zeus » en quelque sorte, qu'il les met en garde, leur ayant déjà dit oralement, – ce à quoi le verset 5 fait allusion (« Ne vous souvient-il pas que, lorsque j'étais parmi vous, je vous disais ces choses ? ») –, que derrière les dieux du paganisme se cachent en réalité des démons, ces derniers abusant les hommes en usurpant l'identité divine, réclamant d'eux de recevoir un culte à travers des idoles, ces images frelatées du divin. Paul, lors de sa visite, a dû leur faire une vigoureuse catéchèse pour les convaincre de la vanité de telles représentations « divines » et du danger spirituellement mortel à les servir.

Les multiples cultes idolâtriques sont une offense indubitable faite au Dieu unique, ce que rappelle vigoureusement Paul au début de son épître aux Romains, qui peut contenir et nous fournir un écho des propos que l'Apôtre a pu tenir face aux Thessaloniciens, concernant leur avilissante adoration des représentations en images et par la statuaire des dieux de l'Olympe :

« En effet la colère de Dieu se manifeste du ciel contre toute impiété et injustice de ceux qui détiennent la vérité captive de l'injustice, car ce qui de Dieu est connaissable, leur est connu, Dieu le leur ayant manifesté. Car, depuis la création du monde, ses attributs invisibles se laissent comprendre et contempler dans les créatures, spécialement son éternelle puissance et sa divinité. En sorte qu'ils sont inexcusables si, avec cette connaissance de Dieu, au lieu de le glorifier comme tel et de lui rendre grâces, ils se sont au contraire abandonner à leurs vains raisonnements et que leur cœur insensé s'est plongé dans les ténèbres. Eux qui se targuaient d'être sages, les voilà devenus fous ! À la gloire du Dieu incorruptible ils ont substitué des images de l'homme périssable, voire d'oiseaux, de quadrupèdes et de reptiles. Aussi Dieu les a-t-il livrés aux désirs impurs de leurs cœurs, jusqu'à déshonorer eux-mêmes leurs propres corps ; eux qui avaient troqué le vrai Dieu contre le mensonge » (Rm 1, 18-25).

Les Thessaloniciens en gage du Salut éternel ont fait le deuil de leurs faux dieux ; ils identifient donc très logiquement la figure maléfique de l'Impie (qui tentera d'usurper la gloire même de Dieu) avec celles dénoncées et décriées des cultes polythéistes en vigueur en Grèce de leur vivant. Paul a dû les arracher au paganisme, eux qui étaient **retenus captifs** loin de la vérité par les démons. Les démons et leurs séides, ne sont-ils pas « ceux qui **détiennent** (*katechontôn*) la vérité **captive** de l'injustice » (Rm 1, 18) ? C'est le Démon qui **retient** (*katéchôn*) les humains **captifs**, tant qu'ils n'ont pas reçu le Christ, d'où l'urgence chez Paul à leur annoncer le Nom de leur Sauveur : Jésus (en hébreu, *Yéshoua* signifie littéralement « Salut ») ; Jésus par Son nom même est « celui qui sauve ».<sup>4</sup>

En Rm 7, 6, « ce qui nous **tenait captifs** » se traduit du seul mot grec *kateichometha*. Pertinemment, en commentaire exégétique de ce passage de l'épître aux Romains, Grégoire Rouiller note que « la captivité dont il est ici question n'est pas éloignée du pouvoir tyrannique de l'Antéchrist. »<sup>5</sup> Il s'ensuit, par déduction, que l'action du verbe *katéchô* en 2 Th 2 doit être comprise comme une forme extrême de détention spirituelle, forme extrême à laquelle il faut se résoudre à donner la « qualité » de possession (au sens de posséder en soi un esprit impur et d'en être possédé).

<sup>3</sup> Traduction D. Buzy de 2 Th 2, 4.

<sup>4</sup> Cf. Jacqueline Genot, *Un homme nommé Salut*, éd. F-X de Guibert, 1995.

<sup>5</sup> « Le mystère d'iniquité (Étude de 2 Th 2, 1-17) » in *Échos de Saint-Maurice*, 1972.

Notre dictionnaire Bailly toujours ouvert, poursuivons notre enquête et découvrons les définitions qui suivent :

→ **Katéchô** || **A IV** avec une idée de violence, s'emparer de, d'où : **1** envahir, occuper : *tên akropolin*, HDT 5, 72 ; *tên polin*, POL. 1, 18, 9, la citadelle, la ville ; avec le gén. : *chroras*, DS. 12, 82, un pays ; *éthnôn*, APP. Pr. 9, soumettre des peuples || **2 particul. au passif en parl. de la possession religieuse** : *katéchestai ek tinos*, XÉN. Conv. 1, 10 ; PLAT. Men. 99 d, ou seul. *katéchestai*, PLAT. Ion 533 e ; 536 b, être possédé, c.à.d. inspiré par la divinité || **3 p. suite**, se rendre maître de.

Avec la « possession démoniaque », les définitions **A III** et **A IV** fusionnent : le katéchôn est à la fois la source et le lieu de la possession ; il possède en son corps et est possédé dans son corps. Sens actif et passif (de l'action) ainsi qu'intériorité et extériorité (de qui possède et est possédé) sont intrinsèquement mêlés... Et c'est pourquoi Paul n'emploie pas le verbe au passif (contrairement à l'usage défini en **A IV 2**), car il conçoit que l'Impie sera le réceptacle abominable volontairement offert à la pire des corruptions. Grégoire Rouiller n'hésite pas, d'ailleurs, au sujet de l'Impie à parler d'« une personnalité corporative de l'apostasie. »<sup>6</sup>

Nous sommes donc résolus à assigner au verbe *katéchô* l'action de « posséder ». Voyons cela en conjuguant le verbe posséder dans le corps du texte de 2 Th 2. Le verbe *katéchô* apparaît dans les versets 6 et 7 au présent de l'indicatif et à la forme active.

Commençons avec le verset 6. Donnons-en, tout d'abord, une traduction littérale :

« *kai* (et) *nun* (maintenant) *to* (ce qui) *katéchon* (possède) *iodate* (vous savez) [,]<sup>7</sup> *eis* (pour) *to* (l') *apokaluptênai* (être révélé) *auton* (lui-même) *en* (dans) *tô* (le) *autou* (de lui) *kairô* (moment) [,]<sup>8</sup> »

Et voici notre proposition de translittération, que nous détaillerons et expliciterons juste après :

« Et maintenant vous savez ce qui le possède, pour être révélé (en lui) le moment venu pour lui » (2 Th 2, 6).

Le *iodate* (« vous savez ») fait référence au rappel que leur fait Paul (au verset précédent) de son enseignement oral (« Ne vous souvenez-vous pas qu'étant encore auprès de vous je vous disais ces choses ? ») concernant l'influence du mal et des démons qui agissent en coulisses des cultes idolâtres. Les Thessaloniens savent donc parfaitement de quoi il ressort en matière de possession, quand le mal s'empare de ceux qui se livrent à lui à travers les pratiques démoniaques. « Ce qui possède » est donc le mal. Il n'y a pas à chercher au verset 5 d'enseignement ésotérique réservé aux seuls Thessaloniens. Paul leur a parlé tout simplement dans sa catéchèse orale du Mal.

Le choix du neutre au verset 6 rend la notion d'emprise démoniaque de façon générique. Nous verrons qu'au verset suivant cette emprise se fait plus spécifique et se voit personnalisée, d'où la forme personnifiée au masculin avec le o *katéchôn*. Toutefois, même sous sa forme générique (du neutre), la possession implique un hôte. « Ce qui **le** possède », avons-nous traduit, indique par un pronom la cible de la possession. L'hôte, si l'on remonte quelques versets plus haut, est tout désigné : il s'agit de l'Impie, du Fils de la perdition, de l'Anomos, dont l'énumération des titres d'infamie a été dressée par Paul aux versets précédents 3 et 4. Le possédé est donc logiquement l'Anomos. Cependant, sa possession est inhabituelle et en soi précisément (*arti*) unique (*monon*) parmi la longue et troublante histoire des possessions démoniaques.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Sur les papyrus en grec, il n'y a pas de ponctuation ; au traducteur de la restituer à partir de la syntaxe.

<sup>8</sup> *Id.*

L'individu concerné est un homme, de nature humaine à la naissance, le verbe *genêtai* au verset 7 indiquant qu'il sera issu de la création (*genésis*), engendré, créé (*genêtos*) ; il n'est pas d'essence surnaturelle mais il va devenir volontairement le siège de la Puissance démoniaque. Il s'agira, électivement, d'une auto-révélation : « au moment pour lui d'être révélé en lui-même », si l'on s'en tient mot à mot au texte en grec.

« Et maintenant vous savez ce qui [= le Mal] le [= l'Anomos] possède » (2 Th2, 6a).

« Et maintenant vous savez que le Mal possède (*katéchon*) l'Anomos, le Sans-loi », si l'on nomme le sujet et que l'on renvoie, démasqué, le COD derrière le verbe.

Ainsi le katéchon/anomos est maléfique mais demeure encore caché, masqué, « pour (*eis*) être révélé le moment venu (*to apokaluptênai auton en tô autou kairô*) » (2 Th 2, 6b).

Il n'y a pas dans les propos de Paul, au verset 5 précédent, de secret, de gnose, dont seuls les Thessaloniens auraient eu révélation et seraient les dépositaires occultes. Paul leur désigne simplement la source du Mal à l'œuvre dans le monde. « Car le mystère de l'anomie est déjà en acte » (2 Th 2, 7a). Paul le déclare : le Mal agit déjà puissamment dans le monde. La traduction du premier segment (7a) du verset ne pose pas de problème majeur ; à la différence de la compréhension de son articulation logique avec sa suite (7b), où le Katéchôn apparaît en personne au masculin singulier.

Sans plus attendre, nous vous proposons de relier les deux segments (7a et 7b) de la manière suivante, en restant toujours au plus près du choix des mots en grec et de leur positionnement :

« 7a. En effet, le mystère de l'anomie est déjà en activité, 7b. Singulièrement [chez] Celui qui le possède en plénitude jusqu'à ce qu'il soit [un obstacle] au milieu de la route » (2 Th 2,7).

Précisons qu'en 7b, dans la formule « Celui qui le possède », « Celui qui » = l'Anomos, et que « le » = le mystère de l'anomie. Ce qui donne : « l'Anomos possède entièrement le mystère de l'anomie ».

Insistons ici sur la nécessité de ne pas séparer syntaxiquement les segments 7a et 7b, mais plutôt veillons à les cheviller par l'application d'un raisonnement dont la logique engage tous les termes, le complément du verbe « posséder » se trouvant mentionné dans le segment 7a : c'est en effet « le mystère d'anomie » qui est pleinement possédé par l'Impie ; l'Anomos et le mystère d'anomie ne forment plus qu'une seule entité mystique ; l'Anomos devient ainsi l'incorporation du mystère de l'anomie, radicalisant de façon absolue la présence au monde du Mal dans toute sa hideur. L'Anomos s'impose comme l'expression maléfique ultime, qui au regard des hommes ne pourra plus laisser aucun doute sur l'orientation satanique de son exercice du pouvoir ni sur sa destination infernale !... Le mystère de l'anomie « incarnée » (ou plutôt sa parodie d'incarnation) en la personne de l'Anomos fait aussitôt obstacle à l'humanité, se dressant d'un coup « au milieu de la route » (*mésou*) ! L'Anomos vient couper net l'Histoire du Salut, une intervention divine directe devenant inéluctable pour lever la menace d'un anéantissement total pesant sur le camp des élus ; ce que soulignent les deux mots de liaisons *kai toté* au verset 8 suivant :

« Et alors (*kai toté*) sera révélé l'Anomos (*apokaluptesetai o anomos*) », précipitant l'intervention du Seigneur Jésus Christ par Sa Parousie.

Mais avant de déclencher ce *kai toté*, revenons un peu en arrière à notre verset 7b, pour fournir toutes les explications lexicales requises afin de justifier et d'établir solidement nos choix de traduction.

Pour commencer, voici la traduction littérale de notre segment 7b :

« *monon* (seul) *o* (celui qui) *katéchôn* (possède) *arti* (précisément) *éôs* (jusqu'à ce que) *ek* (d') *mésou* (au milieu) *genêtai* (il soit) »

Pour rappel, ce que nous avons traduit par :

« Singulièrement [chez] Celui qui le possède en plénitude jusqu'à ce qu'il soit [un obstacle] au milieu de la route » (2 Th 2, 7b).

Et voici par le détail les raisons de nos choix de traduction :

1/ « en plénitude » : ceci pour rendre « pleinement » la valeur du préfixe *kata*- inscrit dans la structure du verbe *katéchô*.

2/ *monon* et *arti* fonctionnent ensemble ; *arti* est un adverbe qui signifie « précisément » (cf. dictionnaire Bailly), et qui renforce le caractère singulier de *monon*, qui veut dire « seul » ou « unique », nous invitant ainsi à insister, dans la traduction de sa liaison avec la personnification du verbe, sur son aspect éminemment discriminant, que nous avons choisi de traduire par l'adverbe « singulièrement » (fusionnant ainsi *monon* et *arti* en un seul terme en français) ; bien qu'il y ait eu déjà de nombreux antichrists<sup>9</sup>, l'Anomos ici décrit par Paul sera une personne unique, singulièrement maléfique, comme il ne s'en est jamais encore vue et comme il ne s'en reverra jamais plus.

3/ de là découle que nous avons désolidarisé *arti* de *éôs*, qui apparaissent dans le texte en grec côte à côte. La plupart des biblistes ont traduit leur paire par « jusqu'à présent », comme il est fait pour Mt 11, 12 et Jn 2, 10. « Depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à présent (*éôs arti*), le Royaume du Seigneur est forcé et ce sont les violents qui s'en emparent » (Mt 11, 12). « Tout le monde sert le bon vin au début ; puis, quand on a bien bu, le moins bon ; tandis que toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à présent (*éôs arti*) ! » (Jn 2, 10). Or, remarquez bien que dans les citations tirées de Matthieu et de Jean l'ordre des syntagmes est *éôs arti* et non *arti éôs* (2 Th 2, 7b) ; cela change tout ! Le verset paulinien en question ne peut théologiquement être au présent : *arti éôs* n'implique pas un présent. Il faudrait pour ce faire les inverser. Les deux termes ne fonctionnent donc pas ici en corrélation idiomatique mais séparément : *arti* devant recevoir « précisément » son sens premier ; tandis que la conjonction *éôs* perd son actualité présente en ouvrant sur une perspective à venir : « jusqu'à ce que... ».

4/ *genêtai* ([qu']il soit) : est sans complément apparent dans le texte à la consternation des traducteurs endurcis à cause du piège d'un katéchon bénéfique retenant l'Ennemi. Ils inventent donc des participes passés qui n'existent pas dans le texte ; le « qu'il soit » est conçu comme l'auxiliaire d'un autre verbe à la forme passive... qui reste à déterminer. Dans les traductions courantes de 2 Th 2, 7b, les biblistes ont pris la fâcheuse habitude d'inventer un complément d'information à *genêtai*, un complément ajouté artificiellement à la phrase. Ces exégètes peu scrupuleux écrivent ainsi : « qu'il soit [écarté] » ou « qu'il soit [balayé] » ou bien encore « qu'il soit [mis de côté] », etc. Les [ ] font ressortir l'artifice car les participes passés *balayé* ou *écarté* ne figurent pas dans le texte. Le seul complément envisageable présent dans la phrase et rattachable à *genêtai* est *mésou* (au milieu).

5/ *mésou* : seulement voilà, « qu'il soit au milieu » ne veut rien dire. Il est nécessaire d'en préciser la localisation exacte. Le « milieu » d'une chose ne peut exister sans l'indication de la chose même qu'il divise en son centre, ou qu'il occupe (*katéchon* ?!) en son axe... Or cette précision manque

---

<sup>9</sup> Cf. 1 Jn 2, 18.

dans le texte en grec. Si *genêtai* a trouvé son complément avec *mésou*, *mésou*, à son tour, se trouve en l'air, sans localisation indiquée. La solution pourrait nous venir du grec hellénistique, de la *koiné*, où *mésou* relève d'une expression toute faite : « ce qui est au milieu de la route ». Et de route, les Thessaloniciens en avaient une belle, la *via Egnatia*, qui passait par chez eux ! Paul leur parle d'un obstacle au milieu de la route. C'est cette entrée au sens figuré de faire obstacle, suggérée par le dictionnaire Bailly, que nous avons retenue pour traduire les mots *ek mésou* que nous avons retenue... Elle fait d'autant plus sens que sur la route de l'Histoire humaine l'Anomos se dresse comme l'Adversaire absolu, comme l'obstacle ultime. *Sathan*, en hébreu, signifie « adversaire », désignant par là l'obstacle plein de trahison, le dangereux et potentiellement fatal caillou qui fait trébucher sur le chemin... Mais après s'être dressé en travers de la route des hommes, l'obstacle sera levé !

lieu, c. à d. à portée, EUR. *Hel.* 630 ; d'où promptement, aussitôt, XÉN. *Cyr.* 4, 5, 49 ; ἐν μέσῳ καῖσθαι, être exposé à tous les regards, DÉM. 84, 14 ; ou être à la portée de tous, CALL. *Ep.* 32, 6 || 2 en mauv. part : obstacle, empêchement, propr. ce qui est au milieu de la route : ἡ γὰρ θάλαττα ἐν τῷ μέσῳ, XÉN. *Ath.* 2, 2, car la mer fait obstacle ; τί δ' ἐν μέσῳ ἐστὶ τοῦ συμμίξαι ; XÉN. *Cyr.* 5, 2, 26, quel obstacle empêche d'en venir aux mains ? avec une prop. inf. οὐδὲν ἦν ἐν μέσῳ πολεμεῖν ἡμᾶς, DÉM. 682, 1, rien ne nous empêchait de faire la guerre ||

6/ Pour ceux qui ne seraient pas convaincus par le recours à une expression toute faite issue de la langue populaire grecque hellénistique, nous allons proposer une autre solution, plus élégante. Nous partirons ici du principe que Paul n'aurait pas choisi pour exprimer sa pensée une expression courante susceptible, avec le temps, de perdre en vigueur, mais qu'il a pris soin, au contraire, de donner un caractère universel à son propos. Et bien que nous ayons pu constater que *katéchon*, dans la langage des marins, avait le sens de « tenir le cap », de même que *ek mésou*, dans celui des caristes empruntant la *via Egnatia*, aurait pu désigner « un obstacle imprévu au milieu de la route », nous laisserons de côté les expressions professionnelles populaires de la *koiné*. Le couple *ek mésou*, donc, tel quel, signifie « d'au milieu ». À ce propos, signalons que ni Segond, ni Buzy, ni Amiot, ni aucun des traducteurs de la Bible de Jérusalem ou de la Traduction Œcuménique de la Bible du reste, ne retranscrit de façon explicite le mot *mésou* ; le terme « au milieu » est totalement absent dans le texte en français de ces traductions bibliques ! Ce qui gêne a été écarté, balayé (ce que sous-entend leur choix de traduction, en effet, comme mentionné au point 4/ précédemment). Non seulement, il faut rendre le terme *mésou*, mais aussi le *ek* devant lui. Or si, de plus, on tient compte de toute la teneur particulière de *genêtai*, en insistant sur le fait qu'il implique un « engendrement », voici notre proposition intégrale pour la traduction de 2 Th 2, 7 : « En effet, le mystère de l'anomie est déjà en activité, jusqu'à ce que celui qui le possède singulièrement soit engendré d'au milieu [de nous]. »

*Kai toté...*

